



Accuse à tort de vol au lycée !

Par **Anonyme13378**, le **06/01/2017** à **21:36**

Bonjour, aujourd'hui un ami à moi à volé de l'argent en pleine classe , cela c'est fait remarqué et cette affaire par très loin ! On a été convoqué par la CPE car je suis implique puisque apparemment d'après mon camarade je l'aurais force et je serais le cerveau et on aurait fais 50 50 de la somme sauf que cela est totalement faux ! Mais voilà un témoignage d'une camarade dis comme quoi j'aurais dis "prend l'argent et vole le" " j'aurais besoin de toi" "par avant moi pour pas qu'on me voit avec" ! Cependant cela est totalement faux et la seul chose que j'ai dis était que la victime avait de l'argent dans ça trousse rien de plus... et me voilà menace de conseil de discipline ect comment exprimer son innocence ? Merci

Par **Visiteur**, le **07/01/2017** à **00:44**

Bonsoir,
On va vous demander pourquoi vous avez signaler la présence d'argent dans cette trousse. Il vous faudra démontrer que vous êtes l'indicateur INVOLONTAIRE du délit et ça, ce n'est pas gagné !

Par **morobar**, le **07/01/2017** à **09:10**

Bonjour,
Le droit pénal est d'interprétation strict et la présomption d'innocence prévaut.
[citation]Il vous faudra démontrer que vous êtes l'indicateur INVOLONTAIRE du délit et ça, ce n'est pas gagné ![/citation]

En aucun cas.

C'est à l'accusation d'exposer les griefs et de présenter les preuves.